

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 99 (1973)
Heft: 18: SIA spécial, no 3, 1973

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Secrétariat général de la SIA
 Selnaustrasse 16
 Case postale
 8039 Zurich
 Tél. 01/36 15 70

journées sia st-gall

1er et 2 juin 1973
 centenaire section
 st-gall / appenzell



On se souvient que, selon les nouveaux statuts de 1972, l'assemblée générale de la SIA a été supprimée et remplacée par des Journées SIA. Celles-ci n'ont plus aucune tâche administrative à remplir et permettent aux membres d'entendre un rapport du président sur l'activité de la Société et de se rencontrer pour entretenir les liens existants et établir des contacts personnels.

Les premières Journées SIA, organisées par la section de Saint-Gall/Appenzell, qui fêtait son centenaire, ont été une réussite complète et ont montré que cette nouvelle forme de manifestation convient parfaitement.

Information de la presse

La presse avait été invitée, avant l'ouverture des Journées, à une brève conférence d'information au cours de laquelle M. A. Cogliatti, président, rappela les buts de la Société tandis que M. M. Portmann, membre du comité central, fit un exposé sur la collaboration entre les pouvoirs publics et la SIA.

Il est important pour nous, ingénieurs et architectes, d'utiliser chaque occasion qui se présente pour faire connaître au public notre activité et nos préoccupations.

Assemblée des délégués

Cette assemblée a eu lieu le vendredi 1^{er} juin à l'Aula de l'Ecole des hautes études économiques et sociales de Saint-Gall. On en trouvera plus loin le compte rendu. Une petite collation servie avant la séance et au cours de laquelle on put apprécier les bonnes saucisses rôties du pays puis, plus tard, une pause agrémentée de café permirent aux délégués de renouer des liens d'amitié et d'échanger leurs idées sur les sujets traités, ce qui contribua certainement au bon déroulement de l'ordre du jour.

Excursions

Pendant que les délégués siégeaient, les dames participèrent à une visite commentée de la ville de Saint-Gall, de ses curiosités architecturales, cathédrale, bibliothèque de l'abbaye, de la vieille ville avec ses maisons bourgeoises dont quelques-unes datent du XVI^e siècle et du musée de

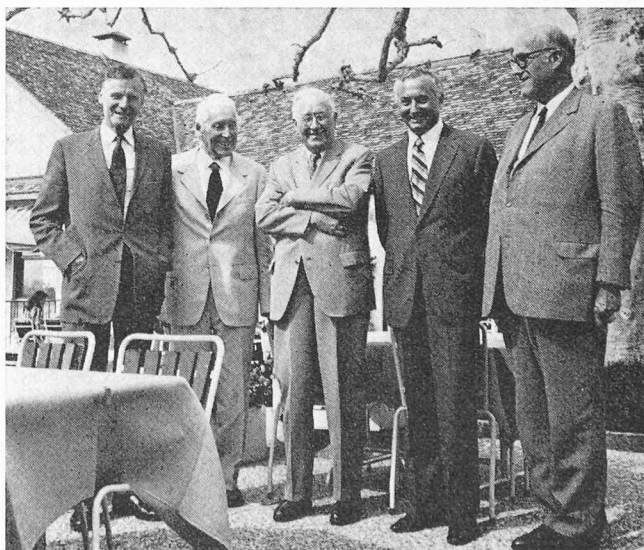
la broderie. Cette visite a été répétée samedi pour tous ceux que cela intéressait.

Le samedi, deux excursions étaient proposées. L'une conduisait dans la région d'Appenzell, l'autre dans la vallée du Rhin. La première devait comprendre une course en téléphérique au « Hohen Kasten » (1799 m) d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la vallée du Rhin, l'Alpstein, le Vorarlberg et le lac de Constance. Malheureusement, le mauvais temps obligea à renoncer à cette « ascension » et il fallut se borner à faire une course en autocar — du reste très réussie — en passant par Rehetobel, Wald, Trogen, Bühler, Gais, Appenzell, Urnäsch, Waldstatt et Hundwil, et en s'arrêtant pour visiter plusieurs de ces intéressantes et pittoresques localités.

L'autre excursion donnait l'occasion de visiter les travaux de correction du Rhin. De confortables cars emmenèrent les 135 participants par Teufen, Gais, Stoss, Altstätten jusqu'au pont du Rhin situé près de Haag, à la frontière de la Principauté de Liechtenstein. C'est là que commençait la randonnée sur le petit train du chantier, constitué de simples wagonnets équipés de bancs en bois. Après un voyage pittoresque d'une demi-heure sur la rive gauche du Rhin corrigé, le train s'arrêta près de la carrière alimentant le chantier, au voisinage de Rütli où un lunch offert par le Gouvernement du canton de Saint-Gall fut servi. Tout le monde se régala de grandes « Bratwürste » de Saint-Gall, rôties sur un feu de bois, accompagnées de salade de pommes de terre et d'un bon petit vin. Pendant ce temps, le directeur des travaux suisses, M. H. Bertschinger, membre de la SIA, et celui des travaux autrichiens, M. Waibel, firent un exposé sur les travaux en cours. Puis le voyage en petit train se poursuivit. Malheureusement, le temps était maussade et frais et de gros nuages empêchaient d'admirer les montagnes voisines. Malgré cela, la bonne humeur régnait et, après environ 38 km, le train atteignit le delta bordé de hautes digues que forme le Rhin canalisé à son arrivée dans le lac. Le retour se fit en car, par la ville frontière de St. Margrethen.

Séance solennelle

La séance solennelle s'est déroulée au théâtre municipal qui se prête bien à l'organisation de telles manifestations



Cinq présidents de la SIA: MM. A. Rivoire, arch., Genève; M. Kropp, arch., Kilchberg/ZH; E. Choisy, Dr h. c., ing., Genève; M. Cogliatti, ing., Zurich; G. Gruner, ing., Bâle.



Tours de la collégiale de Saint-Gall.
Au 1^{er} plan, un corps de bâtiment de l'ancien couvent avec des restes de fortifications et la dernière tour de défense.

grâce à son intéressante structure architecturale que maintes villes plus grandes lui envient. Après un apéritif offert par la ville de Saint-Gall, tout le monde s'installa dans la grande salle de spectacle où l'on joue d'habitude des opéras, opérettes et pièces de théâtre. Cette fois, on entendit tout d'abord une allocution de notre président, M. A. Cogliatti, qui exposa de manière claire et impressionnante les problèmes marquant la marche de la Société orientée par les nouveaux statuts. Cette revue générale, comportant des éléments dont certains membres n'avaient peut-être jusqu'ici pas clairement mesuré la portée, fut certainement utile pour tous ¹.

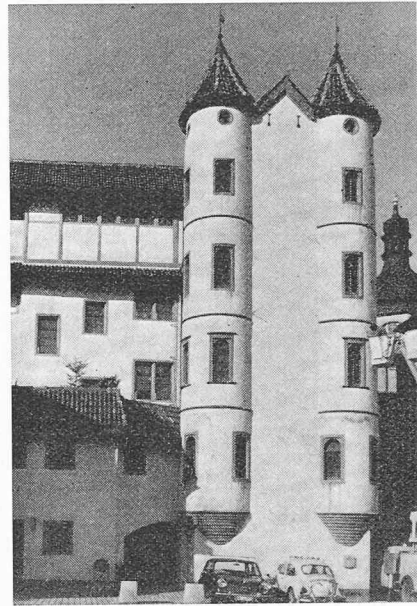
La parole fut ensuite donnée à M. Walter Lendi, chef des archives d'Etat et du service culturel du canton, qui donna le point de vue d'un historien sur le sujet : « Siedeln und Bauen im Wandel der Zeit ».

La cérémonie a été agrémentée par deux excellentes productions du quintette à vent des Basler Kammermusiker : le quintette en *ré majeur* de Franz Danzi, au début, puis *Trois pièces brèves* de Jacques Ibert.

Dîner et soirée récréative dansante

Les hérauts invitent à passer à table. Un jambon succulent arrosé d'un bon vin offert par le Comité central aiguillonne bientôt la gaieté et l'assistance se fait animée. De plaisants mannequins viennent présenter les produits d'été de l'industrie textile suisse et plus particulièrement saint-galloise, étoffes imprimées en coton aussi bien qu'en fibres synthétiques, broderies en coton et en soie. Même pour ceux qui ne s'intéressent pas spécialement à la mode, ce défilé est un vrai plaisir non seulement pour les yeux, mais aussi pour les oreilles, car il est agrémenté de commentaires pleins d'humour de M. B. Sartori, architecte, commentaires d'autant plus amusants qu'ils sont parsemés d'essais de traduction dont on ne sait trop s'ils sont des

¹ Le texte de l'allocution de M. A. Cogliatti a paru dans la *Schweizerische Bauzeitung*, n° 26 du 28 juin 1973.



Le « Schlössli » — châtelet — où les délégués logèrent le vendredi soir. Edifié entre 1586 et 1590 par Laurenz Zollikofer, restauré en 1968/69 par Hans Voser, architecte, Walter Fietz et A. Knoepfli, Dr. h. c., conservateurs des monuments historiques.

improvisations en français fédéral ou une production supplémentaire raffinée !

Un véritable orgue de barbarie, des messages de félicitations de diverses sections SIA pour le centième anniversaire de la section de Saint-Gall/Appenzell, les productions de l'orchestre champêtre appenzellois Adler, d'Urnäsch, tout cela fait oublier que le temps passe. Sur la scène du théâtre, l'orchestre « Big Town Set » de Zurich s'époumone et la danse ne s'interrompt qu'au matin sur l'impression d'une fête parfaitement réussie et sympathique.

Assemblée des délégués

Cette assemblée a réuni 150 délégués des 18 sections et des 8 groupes spécialisés de la SIA. Elle s'est déroulée le vendredi 1^{er} juin sous la conduite de M. A. Cogliatti, président central. Après approbation du rapport de gestion et des comptes, l'assemblée a réélu le président et l'ensemble des membres du Comité central pour une nouvelle période de deux ans.

Nomination de membres d'honneur

En reconnaissance des services rendus à la SIA et sur proposition du Comité central, l'assemblée confère la distinction de membres d'honneur aux deux membres suivants.

Emanuel Jaquet, ingénieur-mécanicien, Bâle

M. Jaquet a fait partie du Conseil suisse d'honneur depuis 1948 et l'a présidé depuis 1959. En tant que membre et président de cet organe important, il a rendu d'éminents services à la SIA. Il a traité avec beaucoup de compétence et d'objectivité des affaires délicates soumises au Conseil suisse d'honneur et, par sa droiture, le sérieux de son travail, mais aussi par le sens humain qui l'animait, il a contribué à maintenir élevés le prestige de la Société et celui des professions qu'elle représente. En outre, il a dirigé et mené à chef les travaux de révision du Code

d'honneur, tâche lourde, absorbante et souvent compliquée dont M. Jaquet s'est acquitté avec bonheur et un grand dévouement.

Otto A. Lardelli, ingénieur-électricien, Baden

M. Lardelli a été un des fondateurs de la section de Baden qu'il a présidée pendant les 10 premières années de son existence, soit de 1949 à 1959. Il a toujours fait montre d'un intérêt particulier pour les problèmes et les tâches des ingénieurs occupés dans l'industrie. Il s'est bientôt rendu compte qu'il importait de donner beaucoup plus de poids à l'information, aussi bien sur le plan du groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie que sur celui de la SIA elle-même. Dans cet esprit, M. Lardelli a participé de manière déterminante à la création du « Bulletin SIA » et présidé pendant longtemps la commission de rédaction et la commission pour les publications de la SIA. Il a mené avec compétence et au prix d'un intense travail personnel les pourparlers qui ont conduit à l'acquisition de la « Schweizerische Bauzeitung » et à la fondation de la S.A. des Editions des associations techniques universitaires. Président de cette société dès ses débuts, il a posé les bases du développement de l'activité de la SIA dans le secteur de l'information. En accomplissant avec dévouement et efficacité des tâches importantes pour la SIA, M. Lardelli a apporté une contribution considérable au prestige de la Société et à celui de la profession d'ingénieur¹.

Politique de la Société

Les délégués ont pris connaissance des directives élaborées à ce sujet par le Comité central et qui peuvent être résumées comme suit.

1. La SIA joue le rôle d'une organisation faitière des architectes et des ingénieurs en Suisse. Le développement de cette mission dépendra beaucoup de la confiance que nous accorderont les pouvoirs publics, les associations amies et tous les gens de métier. Nous voulons consolider cette confiance par des efforts personnels, par une politique constructive et par des prestations positives.
2. La SIA groupe les architectes et les ingénieurs de toutes les branches, ayant fait la preuve de leur qualification. Elle favorise en particulier la collaboration multidisciplinaire de ces professions.
La culture, la formation et les capacités professionnelles, et non pas la position dans la profession, sont les critères déterminants pour être membre de la SIA.
3. La SIA ne veut pas créer, à l'intérieur de la Société, de sous-groupes basés sur les intérêts liés à la position dans la vie professionnelle; en particulier, elle ne constitue pas un groupement des employeurs.
4. Nous considérons comme une tâche essentielle de notre époque la revalorisation des professions d'ingénieur et d'architecte. Pour accomplir un travail constructif dans ce domaine, il est indispensable d'avoir des idées parfaitement claires en ce qui concerne la définition de nos professions et les problèmes relatifs à leur exercice.
5. Conformément à une longue tradition, la SIA intensifie ses efforts en vue de compléter et de tenir à jour sa col-

lection des normes techniques du secteur de la construction et d'assurer une réglementation des questions de concours et d'honoraires adaptée aux conditions actuelles.

6. En rapport avec les problèmes de la formation dans les écoles et de la formation continue, il convient d'attacher une importance particulière aux contacts avec la génération montante des ingénieurs et architectes.
7. Tous ces efforts doivent être accompagnés d'une politique d'information efficace.

Règlement sur la publicité

Ce règlement révisé a été approuvé. Il est fondé sur les principes suivants: Dans l'intérêt de la profession, les membres de la SIA renoncent à toute publicité contraire aux principes éthiques de l'article 6 des statuts de la Société. La publicité n'est admise que lorsqu'elle a un strict caractère d'information ou qu'elle reste en relation directe avec des constructions réalisées ou des projets. Elle ne doit pas porter atteinte à la dignité professionnelle, être excessive ou nuire à un confrère, ni être faite en relation avec des produits de tiers. (Voir texte intégral ci-après.)

S. A. des Editions et Bulletin technique

Les délégués ont pris connaissance de la convention passée entre la S.A. des Editions des associations techniques universitaires et la S.A. du *Bulletin technique de la Suisse romande*. Selon cette convention, le *Bulletin technique* est repris par la S.A. des Editions qui se charge ainsi de l'édition de cette revue, parallèlement à celle de la *Schweizerische Bauzeitung*. Elle disposera à cet effet de deux rédactions, l'une à Zurich, l'autre en Suisse romande. Par la même occasion, le capital social a été porté de 200 000 à 250 000 francs et la participation de la SIA est maintenant majoritaire. Ce résultat, vers lequel on tendait depuis longtemps et qui a été obtenu après de longs pourparlers, permettra d'améliorer encore les efforts que l'on fait en vue de l'information du public. La SIA est ainsi en possession de ses propres organes pour lesquels le Comité central, dans le cadre de la politique de la société, a fixé les exigences et conditions suivantes:

- haut niveau technique et culturel des articles avec accent particulier sur les relations multidisciplinaires,
- gestion sûre, particulièrement au point de vue commercial, de manière à assurer une situation financière saine.

Abonnement obligatoire

L'assemblée s'est déclarée d'accord d'adopter aux statuts de la Société une disposition suivant laquelle l'abonnement à l'une des revues éditées par la SIA est obligatoire. Elle a décidé d'introduire l'obligation de l'abonnement dès le 1^{er} janvier 1974 et en a fixé les conditions. Le coût annuel de l'abonnement a été fixé à 50 francs pour la *Schweizerische Bauzeitung* et à 30 francs pour le *Bulletin technique*. Les membres âgés de moins de 30 ans et de plus de 65 ans paieront la moitié de ces prix.

¹ Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec tristesse le décès de Monsieur O. A. Lardelli, survenu le 22 juillet 1973. A sa famille vont nos sentiments de profonde sympathie.

Groupe spécialisé pour les travaux souterrains

Le règlement de ce nouveau groupe a été approuvé. Le large écho rencontré par l'annonce de la constitution d'un tel groupe prouve bien qu'il répond à un besoin véritable. L'assemblée constituante, qui aura lieu à Berne, a été fixée au 12 septembre. Tous les intéressés sont priés de se faire connaître au secrétariat général afin qu'ils puissent être convoqués à temps.

Normes

Les nouvelles éditions révisées des normes suivantes ont été approuvées :

- n° 132, installations sanitaires ;
- n° 135, installations de chauffage central ;
- n° 137, installations électriques ;
- n° 175, ardoises et plaques ondulées en amiante-ciment.

Modifications des statuts de la section de Saint-Gall

Le nom de cette section a changé et devient section de Saint-Gall/Appenzell. Les membres âgés de plus de 65 ans sont libérés du paiement des cotisations. Ces deux modifications ont été unanimement approuvées.

Prochaines Journées SIA

La section vaudoise qui va célébrer le centième anniversaire de sa fondation a proposé que les prochaines Journées SIA aient lieu à Lausanne, en septembre 1974. Cette proposition a été acceptée avec remerciements.

Publication de la liste SIA des bureaux d'études

L'assemblée des délégués a décidé de publier chaque année, dès 1973, une liste des bureaux d'études. Ne figureront dans cette liste que les bureaux dont les propriétaires s'engagent à respecter et à appliquer les règlements et normes édités par la SIA. Il est prévu de distribuer cette liste à un large cercle de maîtres d'ouvrage et de mandants potentiels.

Les bureaux appartenant à un membre de la SIA ou à plusieurs membres en copropriété seront inscrits d'office dans cette liste. Nous invitons tous les bureaux d'études à demander leur inscription, qu'il s'agisse de bureaux existant sous la forme de personnes morales, de bureaux d'entreprises et de consortiums, ou encore de bureaux appartenant à plusieurs copropriétaires ou associés dont l'un au moins est membre de la SIA. Les bureaux individuels dont le propriétaire n'est pas membre de la SIA, mais est inscrit au Registre suisse des ingénieurs et des architectes peuvent également demander à figurer dans la liste.

Le « Règlement pour la liste SIA des bureaux d'études » renseigne sur les droits et devoirs des bureaux inscrits, ainsi que sur les obligations financières. La documentation et les formulaires d'inscription peuvent être demandés au secrétariat général de la SIA qui reçoit aussi les demandes d'inscription.

Règlement sur la publicité

Art. 1 Principes

- 1.1 L'intérêt professionnel commande aux membres de la SIA de renoncer à toute publicité contraire aux principes éthiques de l'art. 6 des statuts de la SIA.

- 1.2 La publicité qui a un caractère strictement informatif ou reste en relation directe avec des constructions ou des programmes réalisés ou projetés est admise. Elle ne doit pas porter atteinte à la dignité professionnelle et au principe de la collégialité ; elle ne doit pas être excessive ou faite en relation avec des produits de tiers.
- 1.3 Ce règlement concerne également toutes les personnes physiques et morales inscrites à la liste SIA des bureaux d'études.

Art. 2 Définitions

- 2.1 *Porte atteinte à la dignité professionnelle* toute publicité qui peut causer un préjudice quelconque aux professions d'ingénieur et d'architecte ou contient des indications fallacieuses. La promesse d'avantages ou la garantie de rabais, de faveurs et autres doit être considérée comme une atteinte particulièrement grave à la dignité professionnelle.
- 2.2 *Est contraire au principe de la collégialité* toute publicité qui cherche à offrir des avantages par rapport aux collègues. Pour cette raison, la publicité qui met en évidence des éléments de valeur ou de comparaison n'est pas admise.
- 2.3 *Est excessive* toute publicité tapageuse qui se manifeste par des superlatifs ou prend des formes exagérées. Les ingénieurs, les architectes et les bureaux d'études sont tenus d'offrir leurs services de manière objective, conforme à la réalité. La publicité à la radio, à la télévision et la présentation en public de films ou de diapositives est interdite.
- 2.4 *La publicité en relation avec des produits de tiers* est interdite parce que l'indépendance des ingénieurs et des architectes par rapport aux fabricants, fournisseurs et entrepreneurs doit s'exprimer clairement.

Art. 3 Commission pour les questions de publicité

La commission pour les questions de publicité exerce la surveillance de l'application du présent règlement. Elle est compétente pour traiter des questions d'interprétation et elle se prononce en dernier ressort. Elle tient à jour une collection d'exemples et de décisions qui peut être consultée au Secrétariat général de la SIA.

Art. 4 Procédure en cas de violation

- 4.1 Les plaintes relatives à des violations du présent règlement doivent être adressées à la commission pour les questions de publicité.
- 4.2 Les violations commises par des membres de la SIA sont transmises avec son préavis par la commission au Conseil d'honneur compétent qui prononce la sanction qui s'impose.
- 4.3 Les violations commises par des bureaux d'études inscrits à la liste SIA des bureaux d'études sont transmises avec son préavis par la commission au Comité central qui prononce la sanction qui s'impose.

Approuvé par l'assemblée des délégués de la SIA le 1^{er} juin 1973 à Saint-Gall.

Au nom du Comité central de la SIA :
Le Président : A. COGLIATTI.
Le Secrétaire général : U. ZÜRCHER.

Sur l'histoire de la SIA (série d'articles)

Quelles étaient les préoccupations des membres de la SIA pendant les premières années de son existence ?

Dans le *Bulletin technique* n° 8, du 14.4.1973, p. 119, (numéro spécial SIA n° 1 de 1973), a paru un article expliquant les circonstances qui ont conduit à la fondation de la SIA en 1837. Nous pensons qu'il intéressera nos membres et autres lecteurs de connaître la composition de la société d'alors et les problèmes qui préoccupaient ses membres pendant les premières années.

Les professions des membres fondateurs

Parmi les 39 personnes ayant participé à l'assemblée constitutive du 24 janvier 1837 et les 18 Romands annoncés, mais qui avaient malheureusement reçu la convocation trop tard, on trouve 19 architectes, 11 ingénieurs, 9 inspecteurs des bâtiments, des routes et des constructions hydrauliques, 5 maîtres-constructeurs et conducteurs de travaux, 1 stucateur, 1 maître-tailleur de pierres, 1 fumiste, 1 géomètre, 1 sylviculteur, 3 colonels (sans autre désignation de profession), 3 représentants de l'industrie chimique et 2 représentants de la construction mécanique industrielle.

A l'époque, on appelait « ingénieurs », d'une manière générale, ceux qui, aujourd'hui, sont dénommés ingénieurs civils. Les représentants de l'industrie chimique étaient bien les premiers ingénieurs chimistes et ceux de la construction mécanique, les premiers ingénieurs mécaniciens. Il n'y avait aucune école technique de degré universitaire en Suisse, et jusque vers 1850, une formation technique universitaire ne pouvait être acquise qu'à l'étranger.

La deuxième assemblée de la SIA en 1838, à Lucerne

Il semble que la vie de la société n'était alors troublée par aucun problème particulier. Les premières rencontres avaient principalement pour but de procéder à des échanges d'informations, de faire connaître les expériences de chacun et de faire part de critiques éventuelles. Les membres parlaient de leurs ouvrages et projets et se montraient les plans et des dessins. A cette deuxième assemblée, il fut question presque exclusivement de sujets concernant les ingénieurs civils. Quant aux architectes qui, dans ce temps, ne s'occupaient pas uniquement de la construction de bâtiments, ils traitèrent les sujets suivants :

- Fondation de l'Hôpital cantonal de Zurich (présentateur : Albert Wegmann, 1812-1858, qui a construit entre autres l'Hôpital cantonal en collaboration avec M. Zeugheer, l'Ecole cantonale, l'ancien Kunsthaus, l'église de Neftenbach, la Gare principale et l'Ecole supérieure de jeunes filles près du Grossmünster) ;
- le nouveau pont à une arche de Zurich (présentateur : Ferdinand Stadler) ;
- un aqueduc à Bâle (présentateur : Joh. Jak. Heimlicher, 1798-1848, maçon, architecte, conseiller à la Cour d'appel, premier président de la Société des artistes de Bâle).

Un ingénieur civil fit un exposé sur la correction du Rhin dans la vallée du Domleschg (présentateur : Richard La Nicca, 1798-1883, dès 1823 ingénieur cantonal des Grisons, directeur de la construction des routes alpestres pendant 31 ans, constructeur des fortifications de Luziensteig (1830), initiateur de la correction du Rhin dans le Domleschg, constructeur de ponts, a effectué des corrections de rivière dans le Jura, le Haslital et à l'étranger, bourgeois d'honneur de la ville de Coire, colonel dans l'armée suisse).

Là-dessus, M. Wild, inspecteur des routes du canton de Glaris, a parlé des principes qu'un ingénieur doit observer dans la construction d'un chemin de fer et a protesté contre le fait que l'on s'adresse à des ingénieurs étrangers pour la construction de la ligne Zurich-Bâle, alors qu'il y a assez d'hommes capables en Suisse. (Il n'y avait que 13 ans qu'on avait construit le premier chemin de fer de Grande-Bretagne, et 9 ans devaient encore se passer jusqu'au premier voyage du « Spanischbrötlbahn », de Zurich à Baden.)

On prit l'habitude, dès cette assemblée, de mentionner les grands bâtiments, ponts et travaux hydrauliques construits au cours de l'année précédente dans différents cantons. Cette énumération devait servir de stimulant pour les autres cantons et cette coutume subsista jusqu'à la fin du siècle.

Sources : Histoire de la Société par Hans Naef, architecte, dans le volume publié à l'occasion du centenaire de la SIA (1837-1937).

GSA. Groupe spécialisé de l'architecture

Assemblée générale de 1973

La troisième assemblée du groupe a eu lieu le 19 mai 1973, à Lausanne. Du rapport de gestion sur l'année 1972, présenté par le président, M. H. Bremi, architecte à Winterthur, nous extrayons les renseignements suivants :

Manifestations

Les journées d'information organisées à Zurich, les 10 et 11 novembre 1972, en collaboration avec le Groupe spécialisé de la construction industrialisée dans le bâtiment et le génie civil sur le sujet : Nouvelles formes d'organisation dans la construction, ont eu un plein succès. Fondées sur un rapport de la Commission pour les relations entre maître de l'ouvrage, architecte, ingénieur, entrepreneur et fournisseur, de brèves communications commentant les diverses solutions possibles ont été présentées aux 620 participants.

Activité des groupes de travail

- Groupe A2 : Formation des apprentis dessinateurs dans le bâtiment et le génie civil. Un projet de règlement fédéral concernant l'exécution de cours d'introduction pour dessinateurs en bâtiment et un projet de directives provisoires concernant le stage pratique des dessinateurs en bâtiment ont été établis. Le premier subit actuellement la procédure de consultation.
- Groupe B7 : Coordination des dimensions. Une prise de position a été rédigée au sujet du rapport intermédiaire de la Commission fédérale de recherche en matière de logements concernant la coordination des dimensions dans la construction de logements.
- Groupe C1 : Organisation et gestion des affaires au sein des bureaux d'études, et groupe C5 : Utilisation de l'ordinateur dans la construction. Ces deux groupes ont procédé en commun à l'envoi de questionnaires dans le dessein de préparer des directives destinées à simplifier la structure du plan comptable. Le second de ces groupes s'efforce en outre de présenter des possibilités concrètes d'application du traitement des données dans les bureaux d'études.

Programme d'activité 1973/74

Le groupe de travail B7, coordination des dimensions, a l'intention d'organiser l'année prochaine, en collaboration

avec la Commission fédérale de recherche en matière de logements, une journée d'étude sur la coordination des dimensions.

Le comité se propose en outre d'organiser, pour l'année prochaine, un voyage d'étude en URSS.

Après l'assemblée, on entendit quatre exposés d'information sur l'application du système CROCS à la construction de bâtiments scolaires, à savoir :

B. Meuwly, architecte de la ville de Lausanne, membre SIA et FAS : Rationalisation de la construction des bâtiments scolaires à Lausanne.

J. P. Cahen, arch. SIA, Lausanne : Film avec commentaire sur les différentes phases de la construction.

M. Weber, arch. SIA et FAS, Lausanne : Avantages du système (durée plus courte de la construction et diminution du coût), avec diapositives.

B. de Montmollin, arch. SIA, Bienne : Expériences faites lors de la construction d'une école pour laquelle on ne disposait que d'une place très limitée, au Locle.

Après le dîner, au Centre de loisirs de la Vallée de la Jeunesse, la journée s'est terminée par la visite des bâtiments scolaires en construction de Bergières et de Coteau fleuri (école primaire avec salle de gymnastique).

Calendrier des manifestations

(Annonces parvenues jusqu'à mi-août 1973.)

Programmes et renseignements : Secrétariat général de la SIA, case postale, 8039 Zurich, tél. (01) 36 15 70, Service administratif.

1973

Septembre

2-9	Budapest	UIA : IV ^e Colloque « Construction et industrialisation »
3-8	Hambourg	Gesellschaft Deutscher Chemiker : XXIV. International Congress of Pure and Applied Chemistry
6-7	Aix-la-Chapelle	CIGR, Commission internationale du génie rural : Journées d'études « Génie rural et environnement »
6-7	Klosters	Association suisse pour l'aménagement des eaux : Assemblée générale et excursion
6-7	Châtenay-Malabry	European Society for Engineering Education : First Annual Congress
9-14	Copenhague	Fédération internationale pour l'habitat, l'urbanisme et l'aménagement des territoires : congrès international « La structure des pouvoirs locaux et la planification de l'environnement local »
9-14	Jérusalem	3rd International Congress on Religion, Architecture and the Arts : Sacrality « Meaning and Form »
9-14	Heidelberg	Fédération européenne du génie chimique : 4 ^e symposium international « Eau douce à partir de l'eau de mer »
10-12	Lappeenranta (Finlande)	Fédération européenne pour la protection des eaux : Colloque « La menace qui pèse sur les eaux du fait de la pollution de l'atmosphère »
12	Berne	GTS, Groupe spécialisé SIA des travaux en souterrain : assemblée constituante
13-14	Lisbonne	AIPC, Association internationale des ponts et charpentes : Symposium über die Tragfähigkeit und Grenzverformung von Bauwerken unter Einwirkung gegebener wiederholter Belastungen

13-15	Vevey	Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux : Centenaire SSIGE
15-20	Cambridge (Massach.)	FMOI, Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs : 4 ^e assemblée générale
17-21	Bruxelles	2 ^e congrès européen de l'électricité
19-21	New York	FMOI, Fédération mondiale des organisations d'ingénieurs : Conference on Environmental Engineering
20-22	Constance	Association suisse pour l'aménagement des eaux : Journées internationales pour l'aménagement des eaux
24-27	Bâle	Association suisse des chimistes : Symposium international des couleurs
24-27	Zurich	Association suisse pour l'automatique : 33 ^e journée d'études « Automatisierung und Messtechnik »
24-28	Paris	Société de chimie industrielle et Fédération européenne de la corrosion : 5 ^e congrès de la Fédération européenne de la corrosion
24-25	Ecosse	Journées FIP
24-25	Zurich	Tagung Arbeitsgruppe « Mechan. Verfahrenstechnik » der FGV + Arbeitsgruppe « Zerkleinern » der Europäischen Föderation für Chemie-Ingenieurwesen
26		Comité national suisse de la Conférence mondiale de l'énergie : 44 ^e assemblée du comité
26-28	Brno	ITECO 73 — Conférence internationale sur les textiles dans la construction et l'architecture
28-29	Sarganserland	Excursion annuelle du Comité national suisse des grands barrages
30-4. 10.	San-Antonio Texas	The American Society of Mechanical Engineers : 2nd. international Conference on pressure vessel technology
29-3. 10.	Zurich	Congrès de l'Association internationale des urbanistes

Octobre

1-5	Toulouse	Fédération européenne du génie chimique : Congrès international « La fluidisation et ses applications »
1-15	Zurich	Association internationale des urbanistes : congrès « Intégration et ségrégation des fonctions en urbanisme »
2-4	Berlin	VDI — Jahrestreffen der Verfahrens-Ingenieure
4-5	Stuttgart	VDI/VDE-Gesellschaft für Mess- und Regelungstechnik : Informationstagung « Spannungs- und Schwingungsanalyse mit Hilfe von Modellen »
6-14	Bologne	Salon international de l'industrialisation du bâtiment
8-12	Düsseldorf	Internationale Union von Verbänden zur Verhütung der Luftverunreinigung : 3. Internationaler Kongress « Reinhaltung der Luft »
8-13	Gênes	Institut international des communications : XXI. International Meeting of Communications and Transports
8-15	Bakou	Fédération internationale de l'astronautique : Congrès international « La fluidisation et ses applications »
8-10	Zurich	Congrès de la Société suisse pour la chimie industrielle
11-12	Taormina	Séance plénière de la Convention européenne des associations de construction métallique
11-13	Constantza (Roumanie)	Conseil national des ingénieurs et techniciens : VI. Conférence des bétons « Le béton précontraint »
14-20	Munich	Fédération routière internationale : VII ^e congrès mondial

16-19	Kazimierz (Pologne)	The Chemical Industry General Contracting Company « PROCHEM » a. Internationales Institut für Industriepanung: International Seminar on Designing Chemical Plants
18-20	Zurich	GPC, Groupe spécialisé SIA des ponts et charpentes: Journées d'études et assemblée générale
18-20	Zurich	4 ^e Séminaire international pour la protection contre l'incendie
21-26	Israël	International Federation of Municipal Engineers: V. Congress « The Role of the Municipal Engineer in Urban Development and Construction »
24-26	Francfort	1. Korrosionum: « Die Bedeutung der Korrosion für Planung, Bau und Betrieb von Anlagen in der Mineralöl-industrie »
24-27	Portugal	FEANI, Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs: réunions de travail (comité de direction et comités spécialisés)
25-26	Paris	Chambre technique industrielle de la construction métallique, Union technique interprofessionnelle des fédérations du bâtiment & others? Journées d'études « Urbanisme vertical »: construire et faire vivre les immeubles de grande hauteur
29	Berne	USL, Union suisse pour la lumière: Journée « Eclairage des rues »
30	Berne	Informationstagung der SKS, Schweizerische Konferenz über Sicherheit im Strassenverkehr über « Beleuchtung von Fussgängerstreifen »

Novembre

1-3	Sinaia (Bucarest)	Conseil national des ingénieurs et techniciens: VII ^e Conférence des installations de chauffage et de ventilation
1-3	Zurich	Schweiz. Vereinigung für Gesundheitstechnik: Schweiz. Bädertagung
2	Lausanne	Société suisse de mécanique des sols et des roches: Journée d'automne
3	Berne	SIA: Conférence des présidents
5-9	Zurich	Abteilung für Forstwirtschaft der ETH, SIA-Fachgruppe der Forstingenieur und Schweiz. Forstverein: Fortbildungskurs für Landschaft- und Umweltpflege
8-10	Munich	Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs: Séminaire sur « les qualifications que doit posséder l'ingénieur pour les emplois qu'il occupe en cours de carrière dans une société en rapide évolution — Méthodologie et exemples typiques »
11-15	Washington	Habitat pour les personnes âgées? Colloque international 1973
12-15	Tokyo	The Marine Engineering Society in Japan: International Symposium on Marine Engineering
13-15	Brighton	Gaz Liquefaction Commission of the International Institute of Refrigeration and others: International Exhibition and Conferences
15	Zurich	Société suisse des constructeurs de machines et Association patronale suisse des constructeurs de machines et industriels en métallurgie: Journée de presse 1973 de l'industrie des machines
15-16	Anvers	Fédération européenne du génie chimique: Symposium « Large Chemical Plants — Design and Operation »
27-30	Macolin	Association nationale d'éducation physique + ETS — Fachstelle für Sportstättenbau: cours spécialisé pour la construction d'installations sportives
23	Berne	GTE, groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger: Journée d'études « Mandats à l'étranger »

Décembre

1 ^{er}	Berne	SIA: Assemblée des délégués
17-21	Tel-Aviv	International Technical Cooperation, Centre and Association of Engineers and Architects in Israel: 3rd World Congress of Engineers and Architects in Israel

1974

Janvier

28-1 ^{er}	Copenhague	Kem-Tek 3: Internationale chemisch-technische Messe
29 et 31	Copenhague	The Corrosion Day (in the frame of the Kem-Tek 3)

Février

2-10	Hanovre	Deutsche Messe- und Ausstellungs-AG: CONSTRUCTA 1974. Internationale Bau-Fachausstellung
10-22	Londres Cambridge	The British Council: Course 332 on Hospital Planning

Mars

19-22	Zurich	Association suisse pour l'automatique: Symposium IFAC/IFIP « Digital Computer Applications to Process Control »
21	Zurich	Société suisse de galvanotechnique: Assemblée générale
31-5. 4.	Zurich	Congrès international des turbines à gaz

Avril

2-3	Erlangen	7. Europäisches Symposium der Arbeitsgruppe « Routine-Rechenprogramme und Anwendung elektronischer Rechenggeräte in der chemischen Technik: « Computeranwendung bei der Prozessentwicklung »
2-4	Glasgow	The Institution of Chemical Engineers and the Institution of Mechanical Engineers: Symposium on « Multi-Phase Flow Systems »
8-10	Londres	The International Association for Bridge and Structural Engineering and others: International Conference on Tension Roof Structures
8-11	University of Southampton	International Conference and Exhibition on Computer aided Design

Mai

4-5	Mt-Pèlerin	Journées d'études
8-10	Rotterdam	Second international Symposium « Plastics in building — A Challenge »
14-17	Paris	1 ^{er} congrès mondial de la filtration
14-18	Lausanne	FEANI: Bureaux et comités spécialisés
16-18	Lucerne	Société suisse des entrepreneurs: Assemblée générale
20-22	Bergame	Association internationale des ponts et charpentes: Seminar über « Betonbauten unter Einwirkung triaxaler Belastungen »
26-1 ^{er} . 6	New York	The Prestressed Concrete Institute: FIP VIII. Congress
27-30	Montréal	International Symposium on Lower-Cost Housing Problems
28-30	La Haye	The European Federation of Chemical Engineering: First international Symposium on loss prevention and safety promotion in the process industries

Juin

20-26	Munich	INTERFORST: 2 ^e salon international de l'économie forestière et de l'industrie du bois
-------	--------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

Juillet

9-12	Londres	Symposium on Electromagnetic Wave Theory
23-26	Londres	European Conference on Circuit Theory and Design

Août		
28-29	Québec	Internationale Vereinigung für Brückenbau und Hochbau : Symposium « Bemessung und Sicherheit von Stahlbeton-Druckgliedern »
Septembre		
3-7	Tokyo	Fifth International Heat Transfer Conference 1974
10-14	Bâle	Schweiz. Chemiker-Verband : ILMAC VI
22-27	Détroit (USA)	Neuvième conférence mondiale de l'énergie
23-29	Hollande	VIII ^e congrès de la Commission internationale du génie rural, CIGR
Octobre		
3-10	Budapest	CIB, International Council for Building Research Studies and Documentation : 6th Congress « The Impact of Research on the Built Environment »
7-12	Barcelone	FEANI, Fédération européenne d'associations nationales d'ingénieurs : Congrès international.
16-19	Lugano	Assemblée générale du GEP et de l'A3E2PL

Communications SVIA

Formation universitaire continue des ingénieurs et des architectes

Commission romande SIA - A3E2PL - GEP - EPFL - EAUG - SVIGGR, Lausanne — p.a. : Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, av. Jomini 8.

Nous avons le plaisir d'annoncer que la Commission romande de formation continue organise le cours suivant :

Analyse des réseaux d'énergie électrique

Les séances seront présentées par : M. le Dr Ariatti de l'ENEL ; M. le Dr Poncet de l'ULB ; M. le professeur J.J. Morf de l'EPFL et ses collaborateurs, MM. Germond et Püttgen, ing. dipl. EPFL.

Dates : 31 octobre 1973
7 novembre 1973
14 novembre 1973
21 novembre 1973
28 novembre 1973
5 décembre 1973

Horaire : 18 h.-19 h. 30 : cours
19 h. 30-20 h. 30 : repas
20 h. 30-22 h. : cours

Lieu : Chaire d'installations électriques de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.
Auditoire D.E. 50, ch. de Bellerive 16, Lausanne

PROGRAMME

1^{re} séance :

- Enoncé des principaux problèmes de l'analyse des réseaux d'énergie électrique.
- Moyens de résolution : Modèles analogiques et numériques.
- Bref rappel de calcul matriciel.

2^e séance :

- Répartition des puissances (Load-Flow).
Enoncé du problème, méthodes de résolution, programme de calcul.
- Exemple pratique d'emploi d'un Load-Flow.

3^e séance :

- Estimation d'état.
- Comportement dynamique d'un réseau.

4^e séance :

- Répartition optimale des productions.
- Planification d'un réseau.

5^e séance :

- Problèmes d'exploitation « on-line » d'un réseau.
- Acquisition et traitement des données.

- Sécurité.
- Exploitation optimale.

6^e séance :

- Synthèse du cours.
Problèmes de mise en œuvre des techniques modernes de calcul.
Marallèle entre l'analyse des réseaux d'énergie électrique et des réseaux d'eau et de gaz.
Stade actuel de la recherche dans le domaine traité au cours et l'évolution de cette recherche.
- Discussion générale.

Les membres des associations contractantes recevront une circulaire personnelle dans le courant de l'automne.

Les autres personnes intéressées par ce cours peuvent s'inscrire provisoirement par écrit auprès du secrétariat de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes, av. Jomini 8, 1004 Lausanne. Tél. 021/25 10 25.

Le programme du cours avec l'indication du montant de la finance de participation leur sera envoyé avec un bulletin d'inscription définitif.

Rédacteur : J.-P. WEIBEL, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Voir page 13 des annonces

Informations diverses

Bardage de façade Aciéroid

(Voir photographie page couverture)

La construction industrielle nécessite des matériaux répondant aux exigences modernes : adaptables, résistants, légers, esthétiques et de mise en œuvre rapide.

On retrouve toutes ces qualités dans la façade métallique, qui se substitue avantageusement au mur traditionnel.

Bénéficiant de la longue expérience de la tôle d'acier galvanisée et de celle des bardages, la façade métallique a mis à profit les techniques les plus évoluées de la chimie, en alliant le métal aux plus nouveaux des revêtements synthétiques, ce qui permet d'accroître sa longévité et d'assurer sa noblesse propre.

Grâce aux façades métalliques, les bâtiments ne sont plus ternes et tristes comme ils l'étaient traditionnellement. Leurs nouvelles formes, leurs couleurs contribuent à cet art neuf qu'est l'architecture industrielle et améliore ce qui est la grande préoccupation d'aujourd'hui : l'environnement.

Les trois qualités de revêtement des tôles en acier galvanisé : prélaqué, plastifié ou rilsanisé, ainsi que le choix important des couleurs dans chacune de ces options, offrent aux maîtres d'œuvre une gamme exceptionnelle de produits différents, chacun répondant à un problème précis.

De plus, le choix d'un des profils que propose Aciéroid permet d'adapter la nervuration du revêtement extérieur au type d'architecture choisi.

La couverture ACIÉROÏD se compose :
d'un support en tôle d'acier qui, par ses emboîtements latéraux, forme une dalle plane continue et d'une grande solidité ;
d'une isolation thermique,
et d'une étanchéité.

Le support Aciéroid est en acier galvanisé système Sendzimir. La portée peut aller jusqu'à 4,00 m sans aucun chevron ni lattis intermédiaire.

Pouvant atteindre jusqu'à 10,200 m de longueur et de 0,684 de largeur, très léger, 9 à 12 kg/m², permettant des portées de 4 m, l'élément A.C.L. est un matériau idéal de construction.

Une des qualités essentielles de la couverture Aciéroid complète est également sa légèreté. Son poids varie de 20 à 24 kg au m². Il en résulte une importante diminution du poids mort qui, en plus des grandes portées autorisées, permet d'obtenir des charpentes économiques et élégantes.

Pour étude et exécution : E. PASQUIER & P. STOECKLI & Co

Route de Saint-Julien 17
1227 CAROUGE-Genève
Tél. (022) 43 93 30